

Procès-Verbal - Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 15 juin 2023

- **Ouverture de séance et vérification du quorum**

Début de la séance à 18h08.

Le quorum étant atteint (18 votants) Monsieur Le Principal, déclare la séance ouverte.

Les personnes suivantes sont excusées :

Le Principal invite chacun à signer la feuille d'émargement.

- **Désignation du secrétaire de séance**

Mme DUMESGE est désignée secrétaire de la séance.

Monsieur Le Principal donne lecture de l'ordre du jour.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1/ Adoption du Procès verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2023

Monsieur Le Principal soumet le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2023, à l'approbation du Conseil. Le Conseil ne formule ni remarques ni observations.

M.Robavs demande où on en est des panneaux solaires. La direction répond que la collectivité locale y est sensible mais il est attendu les circulaires étatiques. Sur les économies d'énergie, il est annoncé le changement de chaudière (passage à la chaudière à condensation) après étude de la collectivité locale. Des échanges ont lieu sur les perspectives suite à l'annonce de l'absence de fonds du collège pour payer la viabilisation (hormis l'eau).

Délibération :	Le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2023 est approuvé par les membres du CA		
Votants :	18	Pour : 17	Abstention : 1
			Contre : 0

2/ Autorisation de recrutement OEPRE

Délibération :	Le Conseil d'Administration autorise le recrutement d'un agent dans le cadre de l'OEPRE		
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0
			Contre : 0

3/ Autorisation de recrutement AED

Délibération :	Le Conseil d'Administration autorise le recrutement d'AED pour la rentrée de septembre 2023 en fonction de la quotité notifiée par la Direction Académique le 28 juin 23.		
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0
			Contre : 0

4/ Reconduction du contrat EDT 2023- 2024

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve la reconduction du contrat EDT pour l'année scolaire 2023 – 2024.			
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0	Contre : 0

5/ Reconduction du contrat Pronote 2023- 2024

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve la reconduction du contrat pronote pour l'année scolaire 2023 – 2024.			
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0	Contre : 0

6/ Convention de mise à disposition des matériels informatiques 2021 – 2022

Mme Cormier précise en tant qu'établissement pilote, tout le parc informatique du réseau pédagogique sera remplacé cet été. Mme Courtin demande ce que devient le matériel remplacé. Mme Cormier répond que la collectivité les redistribue.

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve la Convention de mise à disposition des matériels informatiques 2021 - 2022			
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0	Contre : 0

7/ Reconduction du contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve la reconduction du contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées.			
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0	Contre : 0

8/ Reconduction de la convention d'occupation précaire du logement N°3

Mme Cormier précise qu'une majorité du loyer est versée sur les fonds de l'établissement.

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve la reconduction de la convention d'occupation précaire du logement N°3			
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0	Contre : 0

9/ Création du conseil de vie collégienne

Il convient de rajouter sur le document que le représentant des personnels, le représentant des enseignants et le représentant des parents d'élèves émaneront du Conseil d'Administration. A rajouter aussi qu'il y aura un titulaire, un suppléant ainsi que des invités comme les éco-délégués par exemple.
M. De Schryver précise que le volontariat auprès des élèves donnera la souplesse nécessaire pour favoriser leur implication. Le CVC sera présenté avant les élections des délégués de classe.

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve la création du conseil de vie collégienne			
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0	Contre : 0

AFFAIRES FINANCIERES

Il n'y a pas d'affaires financières à l'ordre du jour.

AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1/ Conventions de stage classes ordinaires et de SEGPA

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve les conventions de stage pour les classes ordinaires et de SEGPA			
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0	Contre : 0

2/ Organisation pédagogique de l'année 2023 – 2024

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve l'organisation pédagogique de l'année 2023 – 2024.			
Votants :	18	Pour : 18	Abstention : 0	Contre : 0

3/ Répartition de la Dotation Global Horaire

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve la répartition de la Dotation Global Horaire		
Votants :16	Pour : 12	Abstention : 4	Contre : 0

Mme Gladieux demande un état des effectifs en 6^{ème} . Réponse : 66 élèves affectés à ce jour surtout de l'école d'Adrien Tigeot, un peu des Grandes Maulévries et de façon équivalente de l'école René Brossard.

M. De Schryver s'inquiète de la baisse d'effectifs envisageable sur les années à venir.

Mme Bridonneau précise que ce ne sont pas des fuites d'élèves mais des déménagements. Mme Bouaoune rappelle que nous ne maîtrisons pas encore les demandes de dérogation pour venir à Landreau.

M.De Schryver , au nom d'une partie des enseignants, acte la rallonge des 14h postes. Pour autant, il soulève la difficulté de mise en œuvre de la nouvelle 6^{ème} (soutien et approfondissement en lieu et place de la technologie) qu'il explicite et qu'il dénonce comme moins efficiente que l'Accompagnement Personnalisé actuellement mis en place.

A 19h10, Rida Oudabbar et Neila Zouaoui, représentants élèves, quittent la séance.

Mme Soulard demande comment sera faite la répartition des élèves par groupe. Mme Bouaoune explique que cela se fera sur la base des évaluations nationales.

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses des représentants des enseignants :

1) Bilan du CLA : au niveau des dépenses effectuées, au niveau des HSE utilisées.

Il reste 887,30 euros sur les lignes pédagogiques du CLA. Toutes les HSE ont été utilisées. Mme Cormier propose de garder cette part pour un éventuel financement de la part accompagnateurs des voyages ou séjours scolaires.

2) Revalorisation des enseignants et Pacte.

M.De Schryver fait une déclaration quant aux promesses électorales de M.Macron et rappelle les annonces faites pour pallier le manque d'enseignants au recrutement. Il explique qu'avec l'augmentation des débuts de carrière, on constate le tassement des autres situations de carrière et donc le Pacte devrait répondre à cela. La difficulté est qu'il s'agit de rémunérer des actions, des missions déjà rémunérées actuellement (IMP, Devoirs Faits,...). Se rajoute le Remplacement de Courte Durée dans le cadre du Pacte pour répondre à l'annonce de M.Le Ministre, Pap N'Diaye, qu'en octobre 2023, les élèves auront toutes leurs heures de cours même en cas d'absence. Nombre d'enseignants vont refuser de signer le Pacte car cela rajoutera encore des heures supplémentaires et cela ne constitue pas réellement une revalorisation salariale. Seul le montant annoncé est « alléchant pour appâter le chaland ».

3) Fablab :

A la demande de l'enseignant concerné, il serait pertinent que l'installation du Fablab (et de l'organisation pédagogique que cela implique) soit discutée (ou votée) en Conseil d'Administration.

-Serait-il possible de mettre au vote du prochain CA la transformation de la salle de technologie en FabLab afin d'officialiser le projet avant le début des travaux cet été ?

M. Le Floch répond qu'il s'agit simplement de matériel supplémentaire pour faire cours de technologie. Mme Bouaoune prolonge en expliquant que cela n'impacte en rien la liberté pédagogique de l'enseignant qui arriverait dans le long terme.

Mme Cormier précise que le matériel prévu est de l'ordre de tables, de chaises, d'écrans comme ce qui est attendu dans une salle de technologie.

Il n'y aura pas de vote.

Questions diverses des représentants des parents :

1) Au sujet du harcèlement: qu'est ce qui est mis en place au collège ? Avez-vous besoin d'aide ?

Mme Bouaoune explique que depuis le début de l'année scolaire, des actions se passent dans toutes les classes.

Les 6^{ème} ont eu la présentation du dispositif Sentinelles et Référents ainsi que l'intervention sur les Compétences Psychosociales par Mmes Lecorps (ASS) et Degardin (IDE).

Les 6^{ème} et 5^{ème} ont pu faire l'escape game sur la lutte contre le harcèlement.

Les 6^{ème} ont eu l'intervention du Major Bossuyt sur le cadre légal lors de la semaine Landreautrement.

Les 5^{ème} et les 4^{ème} ont eu une intervention sur différentes formes de cyber-harcèlement avec l'association Générations Numériques.

Des personnes-ressources dans le collège dans le cadre du programme Phare sont formées à la méthode PIKAS.

La classe de 4^{ème} SEGPA a fait le projet « Boxons la violence » dans le cadre des Itinéraires Educatifs Départementaux avec l'association Graine de citoyens.

S'ajoutent ce qui est fait dans le cadre des heures de vie de classe, de l'Enseignement Moral et Civique et de la mise en œuvre de la justice restaurative.

Enfin, Mme Bouaoune précise qu'une communication avec des ressources exploitables va être envoyée aux enseignants suite à la demande ministérielle.

M. Doyen précise que chaque situation traitée, notamment en 6^{ème}, par la méthode de préoccupation partagée a vu une issue positive.

2) UNSS: que devient-elle?

M. Le Floch répond que nous avons environ une trentaine d'élèves licenciés, cette année 9h pour 3 enseignants et 6h pour 2 enseignants l'année prochaine. L'équipe EPS se renouvelant, l'UNSS sera aussi dans une nouvelle dynamique.

3) Les évaluations en code couleur sont-elles vraiment judicieuses ? Les élèves ne sont pas surpris une fois le lycée de découvrir ce qu'ils obtiennent comme notation ?

Cela dépend des lycées. Des enseignants décident de mettre les deux repères : notes et couleurs. D'autres enseignants ne partagent pas cet avis. M. Le Floch rappelle que le Socle Commun est la base légale de l'organisation pédagogique et notamment l'évaluation par compétences.

A 20h19, Oscar Renet, représentant élève quitte la séance.

4) Les casiers sont de plus en plus défectueux: les renouveler est-il dans les prévisions d'ici deux ans ?

Il n'est pas prévu de les renouveler dans les 2 ans même si un échange avec le Département aura bientôt lieu et que le constat de leur état défectueux est unanime.

5) Les voyages scolaires: la COVID est derrière nous. Qu'en est-il ?

Mme Daudu explique qu'à l'aune du contexte économique, notamment les transports, le montant du voyage espéré en Espagne cette année faisait un montant par famille beaucoup trop élevé (environ + de 300 euros). Cela créerait trop de discrimination entre élèves. Les aides possibles sont la mairie pour les élèves boursiers et le FSE en partie. Le Fonds Social Collégien est déjà sollicité pour la demi-pension. Mme Daudu précise que l'envie reste d'organiser un voyage. Mme Blin parle de la possibilité d'étaler sur 2 ans le paiement. Mme Cormier répond que cela met en péril la gestion financière de l'établissement.

Mme Gladioux demande à Mme Bridonneau, qui s'occupe du FSE, comment il serait possible d'augmenter le financement du FSE. Mme Bridonneau fait état de l'action du FSE, notamment les photos de classe ainsi que l'augmentation du nombre d'adhésions.

6) Autorisation d'avoir une communication par le collège pour recruter de nouveaux parents élus.

Oui, les parents peuvent communiquer notamment les 11 et 18 septembre pour les réunions ainsi qu'à la rentrée et avec un document diffusable.

7) Comment la cantine est-elle facturée en fin d'année ? Pour les élèves qui ne viendraient pas jusqu'au bout ?

L'établissement étant ouvert jusqu'au 7 juillet, la cantine sera facturée jusqu'au 7 juillet.

Mme Gladieux souhaite remercier tous les personnels qui étaient présents à la soirée des Talents.

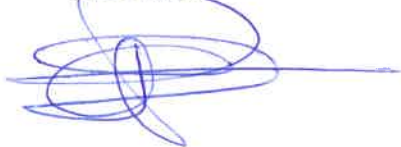
• **Fin de séance à 20h26**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h26.

Le présent procès-verbal sera diffusé selon les modalités définies dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

LE (LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Nathalie DUMESGE



LE PRINCIPAL

Frédéric LE FLOCH

